



Formation COMBO  
3 Jours

CODE DU BÂTIMENT  
Introduction

RÈGLEMENT MODÈLE  
Sécurité des piscines résidentielles

Bâti  
Consult

## Plan de cours



### Jour I

Accueil et inscription  
Présentation et lecture du sommaire I  
Historique sur l'avènement du Code  
La normalisation canadienne  
La législation sur le bâtiment  
Partie 1 : Terminologie  
Partie 2 : Administration et Navigation  
Loi sur le bâtiment  
Loi sur les architectes  
Atelier 1 : Classification des usages  
Atelier 2 : Classification des bâtiments  
Atelier 3 : Propriétés et mesures empiriques

Ateliers portant différents aspects du Code

- Fenêtres, portes, mains courantes, garde-corps, paliers, rampes, escaliers et aires communicantes
- Compartimentation et schématisation
- Façades de rayonnement et distances limitatives
- Issues, distances de parcours

Restructuration par objectifs

### Jour II

Application du Code  
À travers diverses demandes de permis  
Étude de cas soumis par les participants

### Jour III

Traumatismes associés à l'eau  
Historique du dossier  
Étude de la Loi # 18  
Étude du Règlement modèle  
Ateliers pratiques  
Mise en application / mise en conformité  
Recommandations d'amendements  
Montage du dossier municipal  
Mécanisme d'infraction inversé

**LAURÉAT**  
Technologue 2006-2007



Le président

MEMBRE DE L'ORDRE DES  
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

**Sylvain Leroux** T.P., président de Bâti Consult est considéré dans le monde municipal comme parrain de la Loi # 18. Une loi qui vise à uniformiser la réglementation de l'aménagement des piscines résidentielles en matière de sécurité. **Il a participé également plus de huit ans à l'élaboration du Code national du Bâtiment du Canada édition 2005.**



*Sylvain Leroux*

[www.baticonsult.ca](http://www.baticonsult.ca)  
[baticonsult@sympatico.ca](mailto:baticonsult@sympatico.ca)

**CODE DU BÂTIMENT**  
Formation interactive des parties 1, 2 et 9

Le décret n° 293-2008 a récemment adapté et adopté l'édition du Code national du bâtiment 2005 et met ainsi à jour le Chapitre I, Code de construction du Québec. Une édition marquée par une approche axée sur les objectifs visant plus de clarté et plus de souplesse face aux innovations de l'industrie. Une nouvelle structuration des codes nationaux qui sera notamment abordée.

### RÈGLEMENT MODÈLE SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Une immersion dans le contexte particulier des noyades en milieu résidentiel. Une problématique propre au Québec qui a mené nos décideurs à adopter la Loi # 18 à l'automne 2007. Un premier pas visant à contrer le haut taux de noyades qui sévit le Québec depuis plusieurs années.

Dans l'attente d'une réglementation provinciale, Bâti Consult répond à la demande d'un très grand nombre de municipalités pour dispenser une formation de pointe en la matière dans la réalité municipale. Avec un héritage d'environ 410 000 piscines existantes sur le territoire québécois, la formation portera tant sur la mise en conformité que la mise en application de nouvelles installations.

CONSULTATION EN LIGNE

(450) 635-0811



Les municipalités peuvent faire appel au service **Code Bleu**. Une consultation en ligne offerte par Bâti Consult. Un service d'assistance d'autant plus pertinent dans un contexte de rodage de la nouvelle édition du Code du bâtiment.



Les enjeux et les conséquences  
d'un code axé sur les objectifs

Les coûts sont admissibles au 1%  
de la formation de la main-  
d'oeuvre

## Ne tardez pas, le nombre d'inscription est limité

Les personnes intéressées doivent dans un premier temps confirmer leur participation par courrier électronique. Le formulaire d'inscription ainsi que le paiement doivent être reçus au plus tard 10 jours avant la première journée de la session choisie.

**N.B.** Dans le cas où que le nombre d'inscription est insuffisant pour la tenue d'une session, Bâti Consult se réserve le droit de l'annuler. Les paiements sont alors retournés. Dans le cas de force majeure, Bâti Consult se réserve également le droit de reporter la session à une date ultérieure.

La session se déroulera de 9h00 à 16h00. Accueil et inscription à 8h30 (café, croissants).

### Hiver-Printemps 2009

Une session proche de chez vous

	<b>Code</b> (2 jours)	<b>Piscines</b> (1 jour)	<b>COMBO</b>
<b>Coûts</b>	340.00\$ + tx	180.00\$ + tx	480.00\$+ tx

TPS : 849249891 RT0001  
TVQ : 1214452983 TQ0001

**Tout inclus** ✓  
Cahier d'exercices,  
Accueil et pauses santé,  
Repas du midi,  
Attestation de cours  
Stationnement gratuit

1. Drummondville	24 - 25 - 26	février
2. Saint-Jérôme	3 - 4 - 5	mars
3. Saint-Jean-sur-Richelieu	10 - 11 - 12	mars
4. Pointe-Claire	24 - 25 - 26	mars
5. Joliette	31 mars 01 - 02	avril
6. Trois-Rivières	7 - 8 - 9	avril
7. Sherbrooke	14 - 15 - 16	avril
8. Sainte-Foy	21 - 22 - 23	avril
9. Gatineau	5 - 6 - 7	mai
10. Saguenay	12 - 13 - 14	mai
11. Saint-Georges	19 - 20 - 21	mai
12. Sainte-Flavie	26 - 27 - 28	mai

### Sylvain Leroux T.P.

Impliqué en réglementation  
aux trois paliers

Vingt années au municipal ;  
Incluant dix années au  
provincial et huit années au  
national



#### FÉVRIER 2009

D	L	M	M	J	V	S
22	23	24	25	26	27	28

#### MARS 2009

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### AVRIL 2009

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## IMPORTANT

Les participants doivent  
apporter leur Code national du  
bâtiment du Canada, édition  
2005 ou le Chapitre I, Code de  
construction du Québec.

Introduction Code du bâtiment  
 Piscines résidentielles

#### MAI 2009

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Fier partenaire de l'Industrie



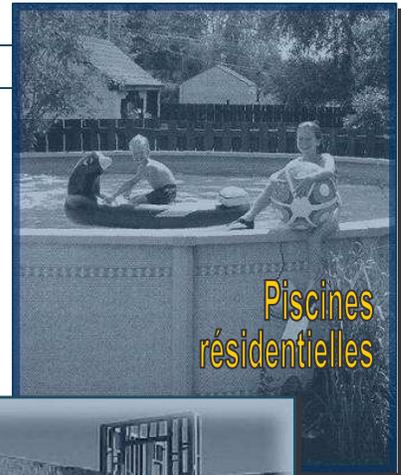
## Formulaire d'inscription

Veillez compléter en lettres moulées et indiquer la session de votre choix

- SESSIONS :  
Hiver-Printemps 2009
- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Drummondville | <input type="checkbox"/> Saint-Jean-sur-Richelieu |
| <input type="checkbox"/> Saint-Jérôme  | <input type="checkbox"/> Joliette                 |
| <input type="checkbox"/> Pointe-Claire | <input type="checkbox"/> Trois-Rivières           |
| <input type="checkbox"/> Sherbrooke    | <input type="checkbox"/> Saint-Georges            |
| <input type="checkbox"/> Sainte-Foy    |   |
| <input type="checkbox"/> Gatineau      |   |
| <input type="checkbox"/> Saguenay      |   |
| <input type="checkbox"/> Sainte-Flavie |   |



## FORMATION COMBO



PARTICIPANT(S)  1  2  3

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Municipalité : \_\_\_\_\_  
Région : \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Aucun remboursement ne sera effectué à la demande du participant à l'intérieur de dix jours précédant la première journée de la session choisie.

Veillez faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

Bâti Consult  
110, rue Maurice, Saint-Constant, (Québec). J5A 1R8  
(450) 635-0811